



**En cas d'agression,
Appelez le**



Contact

Pour tout renseignement complémentaire vous disposez d'un référent sûreté à la Direction Départementale de la Sécurité Publique des Hauts-de-Seine à l'adresse électronique suivante :

ddsp-vma.92@interieur.gouv.fr

Cet interlocuteur privilégié peut réaliser un diagnostic de sécurité des établissements présentant une vulnérabilité particulière aux vols à main armée (pharmacies, débits de tabac, boulangeries, supérettes).



Partenaires

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
des Hauts-de-Seine
tél.: 01 47 29 43 43
www.cma92.fr



Chambre de Commerce et d'Industrie
de Paris - Hauts-de-Seine
tél.: 0820 012 112
www.ccip92.fr



vols à main armée
apprenez à vous protéger

dissuader et protéger]

prévenir]

savoir réagir pendant
et après l'agression]

contact et partenaires]

vols à main armée

apprenez à vous protéger

Dissuader et Protéger

Sécurisez votre établissement en installant **en priorité un dispositif de vidéo-protection** adapté à la configuration de vos locaux et aux risques encourus.

Protégez vos locaux par des installations appropriées : éclairage intérieur et extérieur, alarme anti-intrusion, rideaux métalliques, miroirs, film anti-effraction, vitre blindée...

Informez par une signalétique claire et visible des mesures de sécurité et de protection de votre établissement (présence de caméras, coffre à ouverture temporisée...).

Faites blinder tous vos ouvrants sans négliger les portes arrières.

Prévenir

Formez votre personnel aux mesures de prévention.

Évitez les habitudes, changez régulièrement d'horaires et d'itinéraires.

Ne laissez jamais votre caisse et vos fonds à la vue de tous.

Ne conservez pas de fortes sommes dans votre caisse, placez-les dans un endroit sûr.

Repérez les signes avant coureurs : soyez vigilant aux allées et venues inhabituelles ou au stationnement, au moteur tournant d'un véhicule deux ou quatre roues aux abords de votre établissement.

Soyez particulièrement vigilant lors de la fermeture et de l'ouverture de votre commerce.

Savoir réagir pendant et après l'agression

Essayez de garder votre calme et votre sang froid, **ne vous opposez jamais** physiquement à l'agresseur.

Essayez de mémoriser le signalement de l'agresseur, sa direction et son moyen de fuite, les objets qu'il a touchés (ne les touchez pas après lui), tout ce qui peut servir à son identification.

Demandez aux témoins de rester sur place dans la mesure du possible ou relevez leurs coordonnées.

Dès que vous êtes en sécurité :

- **Composez le 17**
- Indiquez votre adresse et l'objet de votre appel
- Ne raccrochez pas, attendez que votre interlocuteur vous le demande.

Dans l'attente de l'arrivée de la police, **préservez les traces et les indices** en fermant votre commerce ou en bloquant l'accès aux zones visitées, **ne rajoutez pas de traces sur les lieux** de l'infraction (gobelets, cigarettes, traces de pas, empreintes..), **ne touchez pas aux objets** que les malfaiteurs peuvent avoir abandonnés.